

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Médecine

Type de diplôme :

Diplôme inter-universitaire

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 6

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :

1 an

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Présentation de la formation

Le DIU « Le Sommeil et sa Pathologie » comporte les objectifs suivants :

- Initiation à la Physiologie et à la Neurobiologie du sommeil
- Formation aux pathologies du sommeil
- Acquisition des connaissances nécessaires à la réalisation des explorations des troubles du sommeil et de la vigilance
- Acquisition des connaissances nécessaires au traitement des ces affections.

Co-accréditations

Avec la participation des Universités : d'Aix-Marseille, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux II, Brest, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Lille II, Montpellier I, Nancy, Nantes, Nice, Paris Descartes, Paris Pierre et Marie Curie, Paris Diderot, Paris Sud, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg ULP, Toulouse et Tours.

Poursuites d'études

Le DIU « Le sommeil et sa pathologie » est la seule formation diplômante en France couvrant l'ensemble du panorama pour la médecine du sommeil. Il constitue un enseignement de troisième cycle médical.

A terme, il est indispensable à ceux désireux de travailler en laboratoire de sommeil. L'objectif à terme est qu'il devienne le diplôme national conduisant à la reconnaissance par le Conseil de l'Ordre d'une part, et par les Sociétés Savantes d'autre part, de la qualité du médecin.

Il sera le prélude à un diplôme européen de somnologie. La somnologie n'est pas une spécialité reconnue en France alors que c'en est une aux Etats-Unis. Cette discipline est une spécialité multidisciplinaire, appelée à se développer au fur et à mesure que les cliniciens prennent conscience de l'importance des différentes pathologies concernées.

Le DIU est aussi indispensable pour les médecins ou pharmaciens de l'industrie pharmaceutique travaillant sur un domaine touchant le sommeil ou la vigilance.

Débouchés professionnels

Le DIU « Le sommeil et sa pathologie » est la seule formation diplômante en France couvrant l'ensemble du panorama pour la médecine du sommeil. Les autres diplômes universitaires français comportent beaucoup moins d'heures d'enseignement et sont le plus souvent ciblés sur un seul aspect de la pathologie du sommeil (par exemple Sommeil et Psychiatrie), avec parfois uniquement des cours théoriques, jamais de discussion de cas, et pas ou peu de stage.

Il constitue un enseignement de troisième cycle, soit au cours d'études médicales, soit d'études scientifiques (thèse de sciences) soit d'études en SHS (thèses d'université)

A terme, il est indispensable à ceux désireux de travailler en laboratoire de sommeil. L'objectif à terme est qu'il devienne le diplôme national conduisant à la reconnaissance par le Conseil de l'Ordre d'une part, et par les Sociétés Savantes d'autre part, de la qualité du médecin et/ou de l'investigateur, avec mention sur l'ordonnance.

Il sera le prélude à un diplôme européen de somnologie. La somnologie (on devrait plutôt dire l'hypnologie) n'est pas une spécialité reconnue en France alors que c'en est une aux Etats-Unis. Cette discipline est une spécialité multidisciplinaire, appelée à se développer au fur et à mesure que les cliniciens prennent conscience de l'importance des différentes pathologies concernées. Le DIU est aussi indispensable pour les médecins ou pharmaciens de l'industrie pharmaceutique travaillant sur un domaine touchant le sommeil ou la vigilance.

Organisation de la formation

L'enseignement théorique est constitué de 4 séminaires obligatoires comportant un total de 97 heures d'enseignement :

- Le sommeil normal : Physiologie du sommeil normal. Physiologie des grandes fonctions du sommeil. Techniques d'exploration du sommeil et de la vigilance.
- Insomnie - chronobiologie : Insomnies. Troubles du sommeil et Psychiatrie Chronobiologie et Environnement.
- Pathologie respiratoire du sommeil - pédiatrie : Anatomie et exploration des VAS. Physiopathologie. SAS obstructif. Ronflement et syndrome de résistance des VAS. Pathologie broncho-pulmonaire et sommeil. Pathologie neuro-musculaire et restrictive. SAS central. Maladies cardio-vasculaires et sommeil Obésité. Syndrome métabolique. Modalités thérapeutiques, suivi et prise en charge du SAS. Troubles respiratoires du sommeil en pédiatrie (physiopathologie, épidémiologie, diagnostic et traitement). Insomnie de l'enfant.
- Hypersomnie - paramonie - troubles moteurs : Aspects épidémiologiques. Hypersomnies (narcolepsie, hypersomnie idiopathique...). Parasomnies. Epilepsies et sommeil. Syndrome d'impatience et mouvements périodiques. Hypersomnie de l'enfant. Troubles du sommeil et pathologie neurologique.

Une partie de l'enseignement théorique sera disponible en e-learning.

Stage / Alternance

D'une durée de 84 heures effectives, il peut être effectué dans une Unité de Sommeil ou un ou plusieurs lieux de formation dépendant des Universités participantes ou agréées par la coordination du DIU.

Ce stage doit permettre à l'étudiant, sous la responsabilité d'un directeur de stage, de se familiariser avec les différentes techniques utilisées dans les Unités de Sommeil et d'apprendre à interpréter les enregistrements polysomnographiques du sommeil effectués chez des sujets de tous âges, normaux ou pathologiques, et de se familiariser avec la clinique du sommeil. L'acquisition des

objectifs sera contrôlée lors d'une l'épreuve orale devant un jury constitué d'au moins trois membres dont au moins deux extérieurs à la Faculté d'origine.

Contrôle des connaissances

La validation du D.I.U. nécessite : Une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite d'une durée de 4 heures centralisée à Paris et à l'épreuve orale qui sera réalisée devant un jury constitué d'au moins trois membres dont deux au moins extérieurs à la faculté d'origine et après validation du stage. Une note inférieure à 10 à l'une des deux épreuves ne permet pas l'obtention du diplôme, mais permet de garder le bénéfice de l'autre épreuve si la note a été supérieure ou égale à 10 et ce pour une période de un an. Une note inférieure à 10 lors de l'épreuve orale nécessite de valider à nouveau le stage pratique l'année suivante en cas de nouvelle inscription à cette épreuve

Candidature

L'inscription n'est possible qu'après accord du responsable universitaire local pour la réalisation du stage dans les Universités suivantes : Amiens, Angers, Bordeaux, Brest, Dijon, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris Descartes, Paris Pierre et Marie Curie (UPMC), Paris Diderot, Paris Sud, Paris Est-Créteil (UPEC), Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Strasbourg, Lyon et Tours.

Tarifs 2018-2019 :

- Formation initiale : 643 + 90 euros (CVEC : étape obligatoire avant débiter mon inscription à l'UPEC)
- Formation continue autofinancement : 1 243 euros
- Formation continue prise en charge par l'employeur ou autre : 1 243 euros

> Les modalités d'inscription : étape par étape

Partenariats

CHU Mondor

Responsables pédagogiques

Dr Xavier Drouot

Responsable du Centre de Diagnostic et de Traitement des Pathologies du Sommeil et de l'Eveil

Centre du Sommeil,

Service de Physiologie - Explorations Fonctionnelles, Hôpital Henri Mondor,

51 av de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil.

Tél: 33 (0)1 49 81 26 90

Fax: 33 (0)1 49 81 46 60

xavier.drouot@hmn.aphp.fr

